

Déclarations de diffusion

Que dois-je déclarer où?

Musicien et Speakers - Utilisations à la radio (domaine phonographique)

Déclarer chez la SIG: «Utilisation de phonogrammes non disponibles dans le commerce et prestations en direct»

<https://www.interpreten.ch/fr/repartition-a-partir-de-2017/phono-radio/#1519931681653-786d56ef-e4fb>

- Retransmissions de concerts
- Enregistrements propres à la radio
- Prestations de speaker dans des pièces radiophoniques, lectures, récitals poétiques, sketches radio
- Exécutions musicales dans des pièces radiophoniques
- Prestations de speaker et exécutions musicales dans des spots publicitaires, jingles, logos audio et produits similaires
- Exécutions du folklore

→ Enregistrer déclaration:

<https://www.interpreten.ch/fr/repartition-a-partir-de-2017/declaration-de-diffusion-et-doeuvre-en-ligne>

Déclarer chez SWISSPERFORM:

«Utilisation des phonogrammes du commerce»

«Utilisation de musique dans des vidéoclips»

Musicien, Acteurs, Danseurs et Speakers - Utilisation à la télévision (domaine audiovisuel)

Déclarer chez la SIG: «Utilisation de la musique sur vidéogrammes»

<https://www.interpreten.ch/fr/repartition-a-partir-de-2017/audiovisuel-tv/#1519933066040-50082765-921f>

- Musique sur la piste sonore de vidéogrammes (score music)
- Musique sur la piste sonore de vidéogrammes à partir de phonogrammes disponibles dans le commerce
- Musique sur la piste sonore de vidéogrammes à partir de phonogrammes non disponibles dans le commerce (library music)
- Musique dans spots publicitaires, jingles, logos audio et produits similaires

Déclarer chez la SIG: «Utilisation des autres exécutions audiovisuelles»

<https://www.interpreten.ch/fr/repartition-a-partir-de-2017/audiovisuel-tv/#1519933162124-e240f71d-65cd>

- retransmissions de concerts, productions théâtrales et chorégraphiques ainsi que spectacles humoristiques et de cabaret
- exécutions artistiques dans des shows télévisés, des programmes humoristiques ou dans des formats analogues
- danse et prestations d'acteurs dans des vidéoclips
- prestations d'acteurs dans des spots TV, jingles, logos audio et produits similaires
- speakers et acteurs de doublage dans des spots TV, jingles, logos audio et produits similaires
- speakers et acteurs de doublage dans des films documentaires ou des contributions à caractère documentaire
- speakers et acteurs de doublage des dessins animés
- Exécutions du folklore

→ Enregistrer déclaration:

<https://www.interpreten.ch/fr/repartition-a-partir-de-2017/declaration-de-diffusion-et-doeuvre-en-ligne>

Déclarer chez SWISSPERFORM: «Utilisation des exécutions dans des films de fiction et téléfilms»

- acteurs dans des films, séries et sitcoms
- acteurs de doublage dans des films, séries et sitcoms

Vous trouverez **d'autres informations au sujet de la répartition** de la SIG et de SWISSPERFORM sur notre **site web** sous la rubrique «Répartition» (<http://interpreten.ch/fr/repartition-a-partir-de-2017/info>) et au **règlement de répartition** de SWISSPERFORM (http://www.swissperform.ch/uploads/media/Verteilreglement_2023_F.pdf).